



Edito

A parution irrégulière N°84 – février 2018

VŒUX 2018 Pages 1-2

CONSEIL MUNICIPAL	Pages 3-6	VIE ASSOCIATIVE	Pages 9-10
VOTRE MAIRIE VOUS INFORME	Pages 6-7	ACTUALITES	Pages 10-11
GRAND ANGLE	Page 8	AGENDA et ETAT CIVIL	Page 12

Nous souhaitons remercier toutes les personnes ayant contribué à cette gazette.



## VŒUX 2018

Chers habitants,

Permettez-moi avec mon conseil municipal de vous adresser nos vœux de bonheur, santé et prospérité.

### RETOUR SUR 2017



Notre pays a un nouveau Président de la République. Le gouvernement souhaite poursuivre à travers la **loi NOTRE** et l'Europe, un nouveau schéma territorial. La vision territoriale du pays à travers son administration, sa délimitation est en phase d'évolution. Voilà un an que nous faisons partie du Grand Reims, avec 143 autres communes avec la reprise des compétences (scolaire, voirie, urbanisme, eau, assainissement, développement du territoire pour les principales). Il faut s'y attendre pour les prochaines années, non pas la fin des communes, mais une profonde réorganisation de celles-ci. Sans doute par des rapprochements, voir des fusions de communes. Mon rôle aujourd'hui n'est pas de donner mon opinion, mais de suivre et d'adapter ces réformes pour vous, citoyens.

Pour revenir, à notre commune en 2017, plusieurs chantiers ont été accomplis et d'autres sont en cours. Notre **lotissement** est achevé, restent encore quelques constructions à réaliser mais tous les terrains sont vendus. La comptabilité et la fiscalité sont clôturées, approuvées par la Perception. Un bénéfice net de 1 209 000 € a été dégagé. Je vous rappelle que le Conseil Municipal avait fixé un prix au m<sup>2</sup> à 157 € TTC viabilisé. Une satisfaction pour notre commune qui voit sa population augmentée avec de nouveaux enfants scolarisés sur Ludes et Mailly. Certains petits agencements sont à prévoir, notamment l'aire de jeux pour les petits qui sera clôturée, à cause des déjections canines.



Les **travaux d'assainissement**, d'eau potable, d'enfouissement d'éclairage public et d'électricité, de voirie sont terminés concernant les rues Astoin et de Romont. Merci aux riverains pour la gêne occasionnée pendant ces travaux. La coopérative vinicole a profité de la réfection de la rue Astoin en réaménagement ses accès qui lui permettent ainsi une meilleure fluidité pour la circulation des citernes et des gros chargements.

Les **travaux d'adduction d'eau potable** entre Rilly et Verzenay réalisés par le Grand Reims sont toujours en cours, la remise en état des chemins et des raccords de voiries sera poursuivie dans les prochaines semaines.

## PROJETS 2018

Un **bâtiment de 12 logements** (4 T2 + 4 T3 + 4 T4) avec 20 places de parking verra le jour cette année à l'emplacement de l'ancienne école des filles, rue Victor Hugo. Celui-ci se fait en collaboration avec Plurial Novilia, organisme logeur qui gère déjà nos logements, rue Nationale. Comme le bâtiment actuel, rue Nationale, la commune reste propriétaire du foncier, un bail emphytéotique de 70 ans sera signé entre les deux parties. Après cette durée, le bâtiment sera rétrocédé à la commune. Cette bâtisse répondra aux normes actuelles, énergétiques, et surtout aux accessibilités « handicapés » avec des ouvertures adaptées et un ascenseur.



Figure 1 Façade avant



Figure 2 Façade arrière

Des aménagements d'**accès au cimetière** auront lieu avec un élargissement de l'allée et un stationnement mieux adapté avec place pour personne à mobilité réduite. Un **monument cinéraire** en forme de livre prendra place au jardin du souvenir permettant d'inscrire les noms des défunts.

L'**ancienne poste sera réhabilitée**. Après le départ de l'agence postale vers le Carrefour Contact et celui des locataires, l'aménagement du bâtiment va être redéfini dans son ensemble. En effet, ce bâtiment disposera d'un local commercial au rez-de-chaussée. L'étage, appartement de type T3, sera entièrement rénové. Une réorganisation de stationnements respectant la norme « handicapés » sera mise en place sur l'espace vert actuel. Une mise en concurrence de maîtrise d'œuvre est programmée dans les prochaines semaines.

Concernant notre **PLU**, nous en sommes actuellement à la phase du zonage. Certains d'entre vous sont venus porter des annotations sur certains points d'interrogation. Une enquête publique menée par un commissaire enquêteur aura lieu cette année. Vous serez informés des dates de permanences par voies légales. Je vous rappelle que la SAFER a en charge ce dossier et qu'un contrôle strict des services de l'Etat est présent au fur et à mesure de l'avancement de cette opération, en synergie avec le S.C.O.T. (123 communes autour de Reims).

Concernant le **scolaire**, après une enquête réalisée par le Grand Reims, auprès des parents, des enseignants et des conseils municipaux, le **retour de la semaine à 4 jours** sera appliqué dès septembre 2018.



Un grand merci à celles et ceux qui donnent gracieusement de leur temps au service du collectif notamment aux **associations culturelles et professionnelles**. Je tiens à remercier également tous les **bénévoles** pour **l'embellissement** de notre village.

Je félicite la **section locale des vigneron**s pour le prix de la valorisation touristique 2017 décerné par le Département

concernant le sentier pédestre. Ce diplôme sera remis officiellement lors de la cérémonie de la St Vincent.

**Bonne année à tous.**

Nicolas RULLAND



## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE-RENDU DU 20 NOVEMBRE 2017

ABSENTS : M. Dominique BLONDEL (pouvoir à M. Nicolas RULLAND), Mme Bérengère BRÉZILLON (pouvoir à M. Jean-Pierre JOREZ) et M. Laurent CORBLIN (pouvoir à M. Michel QUENARDEL)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ DÉCIDE de clôturer le budget annexe du lotissement « Les Bas de Ludes » étant donné que l'ensemble des ventes de parcelles a été enregistré.
- ❖ DÉCIDE de procéder aux virements de crédits suivants pour la clôture du budget annexe du

lotissement « Les Bas de Ludes » :

SECTION INVESTISSEMENT :			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
040	3354 (dépenses)	Etudes et prestations de services	+ 185 000.00 €
040	3354 (recettes)	Etudes et prestations de services	+ 185 000.00 €
SECTION FONCTIONNEMENT :			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
65	6522 (dépenses)	Reversement de l'excédent des budgets annexes	+ 185 000.00 €
042	71355 (dépenses)	Variation des stocks de terrains aménagés	+ 185 000.00 €
042	71355 (recettes)	Variation des stocks de terrains aménagés	+ 185 000.00 €
70	7015 (recettes)	Ventes de terrains aménagés	+ 185 000.00 €

- ❖ APPROUVE le renouvellement à compter du 1er janvier 2018, pour 5 années, de la convention de prestations intégrées entre la collectivité et la société SPL-Xdemat, afin de continuer à bénéficier des outils de dématérialisation pour les délibérations, les arrêtés, les flux comptables...
- ❖ APPROUVE l'avancement de grades après avis favorables du Comité Technique Paritaire et de la Commission Administrative Paritaire comme suit :
  - Adjoint technique de 2ème classe → Adjoint technique principal de 2ème classe,
  - Adjoint administratif principal de 2ème classe → Adjoint administratif principal de 1ère classe.
- ❖ ADOPTE la création d'emplois permanents :
  - Adjoint technique principal de 2ème classe,
  - Adjoint administratif principal de 1ère classe.

Questions diverses :

- Rappel : les documents du PLU (non approuvés à ce jour) sont à la disposition des administrés, pour annotation de remarques sur le zonage et/ou le règlement sur un registre avant le 31 décembre 2017 en mairie.
- Une permanence exceptionnelle du secrétariat aura lieu le samedi 30 décembre de 10h à 12h pour l'enregistrement des dernières inscriptions sur la liste électorale.
- Une boîte à livres sera installée sous l'abribus près du kiosque début 2018.
- Un collecteur de piles usagées dans le hall de la mairie est à la disposition des administrés.
- Deux devis de monument cinéraire sont présentés pour un projet d'aménagement du jardin du souvenir. (Demande de forme de monument cinéraire à la verticale pour comparaison)
- L'arbre de Noël sera organisé le vendredi 22 décembre avec distribution des cadeaux et goûters offerts aux maternelles et aux Petits Bouchons par la municipalité. Un spectacle leur sera donné le matin même dans l'enceinte du groupe scolaire.
- Quelques poubelles supplémentaires seront budgétées pour 2018. (Leur emplacement sur le village reste à déterminer précisément)
- Le choix des fleurs d'été va se définir prochainement. (Préparation budget pour fleurs et pots)
- Le Département de la Marne et la Région Grand-Est organisent une réunion sur l'aménagement numérique « Très Haut Débit Fibre ».
- Rappel des festivités : L'illumination du sapin le 1er décembre à 18h30 place de la République  
Le défilé de Saint Nicolas le 3 décembre à 15h RDV place de la République
- La soirée tartiflette de Lud'Attitude du samedi 17 février 2018 à 19h30 à la salle des fêtes aura

pour thème « white and black »

- Une climatisation de la grande salle serait nécessaire afin de limiter les bruits vers l'extérieur lorsque les fenêtres de celle-ci sont ouvertes. De plus, le remplacement des réfrigérateurs derrière le bar par une chambre froide serait plus adapté. (Demande de devis)
- L'achat de bacs à sel est à prévoir sur le budget 2018.
- Un nouvel aménagement de l'allée du cimetière est à l'étude afin de matérialiser des places de parking.
- la coopérative vinicole a profité des travaux de voirie des rues Astoin et de Romont pour agrandir son entrée. Elle va investir dans des pots de fleurs imposants afin de délimiter sa propriété. Quant à la commune, elle achètera les fleurs de saison et les entretiendra.
- la section locale des vignerons de Ludes a été récompensée pour son sentier découverte en obtenant le prix de la valorisation touristique par le Département.
- la section locale des vignerons renouvelle l'opération « Plantation de rosiers » fixée au vendredi 8 décembre à 8h30, rendez-vous à la salle des fêtes. De plus, la construction de murets en pierre sont en projet pour 2018.
- Intervention de Mme Soline Bérèche, trésorière de la Sté de Tir de Ludes, suite à la demande du conseil municipal qui avait fait état de devis supplémentaires pour comparaison lors de la précédente réunion. Le Conseil Municipal va statuer de la subvention allouée pour 2018 à la société de Tir lors du prochain conseil.

LE MAIRE, Nicolas RULLAND



## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE-RENDU DU 18 DECEMBRE 2017

**ABSENTS** : M. BRIMONT Marc (pouvoir à MME SAYER Fanny, M. QUENARDEL Michel et M. CORBLIN Laurent

#### LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **DÉCIDE de procéder** aux virements de crédits suivants pour la clôture du budget annexe du lotissement « Les Bas de Ludes » :

Ces écritures comptables permettent de solder l'excédent du lotissement « Les Bas de Ludes » d'un montant de **706 352.99 €** et de le reverser sur le budget de la commune.

SECTION INVESTISSEMENT :			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
040	3354 (dépendances)	Etudes et prestations de services	+ 1 574 665.00 €
040	3354 (recettes)	Etudes et prestations de services	+ 1 574 665.00 €
SECTION FONCTIONNEMENT :			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
042	71355 (recettes)	Variation des stocks de terrains aménagés	+ 1 574 665.00 €
042	7133 (dépendances)	Variation des encours de production de biens	+ 1 574 665.00 €

Pour rappel, sur l'exercice 2016, un excédent partiel d'un montant de **502 667.00 €** a été viré sur l'entité comptable de la commune. (Voir compte-rendu du 03 avril 2017).

Le budget du lotissement a dégagé en totalité un bénéfice net de **1 209 019.99 €**.

- ❖ **ACCEPTE** de souscrire au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour une durée de quatre ans, au contrat groupe

d'assurance statutaire signé entre le centre de gestion de la Marne et CNP assurance pour la couverture des agents CNRACL.

- ❖ **DÉCIDE** d'allouer une subvention d'un montant de 20 000 € pour l'association « Société de Tir de Ludes » pour versement courant avril 2018.

#### Questions diverses :

- Une demande de devis a été faite auprès de l'Office Nationale des Forêts pour une taille et un élagage des arbres de la propriété forestière communale en bordure de la RD 9 au Craon de Ludes. Les propriétaires riverains sont également dans l'obligation de procéder à cette opération par sécurité routière sur la demande du Département.
- Lancement de trois courriers pour retenir un architecte qui aura en charge la maîtrise d'œuvre pour la réfection de l'ancienne poste dans son ensemble. (rez-de-chaussée : cellule commerciale pour un salon de coiffure, à l'étage : un appartement).
- Bilan de la réunion avec le Parc Naturel Régional et L'Office National des Forêts : Restauration des mares ombragées par les arbres et comblées par les feuilles au lieudit « Les Bois Mineurs ». Début 2018, le PNR débutera par un inventaire amphibiens et floristiques avant les travaux de coupe de certains arbres et curages des mares sous la vigilance de l'ONF. L'Agence de l'Eau, la Région Grand-Est et l'Etat financent en totalité ces travaux de préservation.
- Rappel : Vœux du Maire le vendredi 5 janvier à 18h30 à la salle des fêtes.
- Exposé sur le déploiement de la fibre optique pour le Grand Est avec un calendrier prévisionnel de couverture pour chaque foyer fin 2023. Après appel à concurrence, le concessionnaire retenu pour cette opération se nomme LOSANGE.
- Un monument cinéraire en forme de livre d'un montant de 2 832 € TTC prendra place au jardin du souvenir permettant d'inscrire le nom des défunts sur plaque.
- Dès septembre 2018, l'application des 4 jours scolaires sera de rigueur. Les nouveaux horaires de classe seront à déterminer.
- Le Lions Clubs Reims Millesime propose d'offrir à la commune de Ludes une boîte à livres qui sera installée sous l'abribus.
- La prochaine gazette verra le jour mi-février.

LE MAIRE, Nicolas RULLAND



## VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

### ■ CHANGEMENTS DE FREQUENCES DE LA TNT

#### **Information transmise par l'Agence nationale des fréquences le 8 janvier 2018.**

Le 27 mars 2018, notre commune est concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Ces travaux sur le réseau de télévision s'inscrivent dans le cadre de transfert de fréquences par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit (4G). Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils devront, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT. Qui est concerné ? Les téléspectateurs recevant la télévision par antenne râteau. Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences. Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau. Après le 27 mars 2018, si des problèmes de réception persistent : consulter l'assistance [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) et Centre d'appel de l'ANFR au +33 970 818 818 (appel non surtaxé).

## ■ ARRIVEE DE LA FIBRE OPTIQUE DANS NOTRE COMMUNE (Alain Tocut)

Le Conseil Régional a approuvé le 13 juillet dernier, le choix du groupement NGE Concessions et Altitude Infrastructure THD, comme délégataire de service public pour la conception, l'établissement, l'exploitation, la commercialisation et le financement du réseau Très Haut Débit pour la région Grand Est. Pour notre commune, ce projet de Réseau d'Initiative Publique est baptisé **LOSANGE**. Sous forme d'une Délégation de Service Public Concessive pour une durée de 35 ans regroupant les départements : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges. La fibre optique va être amenée gratuitement dans chaque foyer (pas de frais de raccordement) dans toutes les communes. Celles, ayant un très faible débit actuellement, étant prioritaires pour le déploiement, il nous faut patienter quelques années (3-4) avant son arrivée. Pour de plus amples information : <http://numerique.grandest.fr>

## ■ REMPLACEMENT COMPTEUR ELECTRIQUE SUR NOTRE COMMUNE.

Les compteurs d'Electricité pour les particuliers seront remplacés cette année. Une réunion d'information à tous les habitants sera réalisée par Alain Tocut le jeudi 22 mars 2018 à 20h30 à la salle des fêtes.

## ■ LOTISSEMENT « LES BAS DE LUDES »

Le 5 janvier dernier beaucoup d'entre nous étions réunis à la salle des fêtes pour les vœux du maire. Un moment convivial autour d'une galette des rois pour faire le trait d'union entre l'année passée et cette nouvelle année. En point de mire, le lotissement « Les Bas de Ludes ». C'est un projet qui a été développé, initié et mis œuvre par la précédente mandature. La nouvelle équipe municipale sous l'autorité de Nicolas Rulland assurera le relai pour l'exécution du projet. Comme la Loi le demande, une campagne de fouilles archéologiques préventives doit précéder tous travaux de construction. Si aucun vestige n'est retrouvé on peut procéder à la deuxième étude qui est l'étude de sols. Plusieurs sondages sur l'ensemble de la parcelle sont entrepris dans le but de la réalisation des travaux de viabilisation des terrains du lotissement.

Quelques chiffres :

- Eau potable : 440 ml de réseau
- Eau pluviale : 500 ml de réseau
- Assainissement : 440 ml de réseau
- Electricité : 440 ml de réseau
- Gaz : 440 ml de réseau
- Eclairage public : 660 ml de réseau

La végétalisation est également un aménagement important pour gérer les eaux pluviales mais également assurer la biodiversité des espèces. Ce type d'ouvrage passe par l'intégration de systèmes plus naturels que les caniveaux en béton et les réseaux enterrés. Les NOUES drainantes officient comme un fossé et se présentent comme une zone tampon pour résorber et rediriger les eaux pluviales. Le choix des végétaux s'est fait en accord avec le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims pour sélectionner des essences locales. L'Agence de l'eau Seine-Normandie est un interlocuteur clé pour intégrer la gestion de l'eau pluviale dans les projets d'aménagement. En fonction des normes d'urbanismes et de la topographie d'un site, il y a des contraintes réglementaires impliquant des adaptations. De ce fait, la situation du lotissement par rapport au bassin versant n'autorise pas la construction de sous-sol. Eté 2015, les 22 parcelles sont mises en vente au prix de 157€ TTC/m<sup>2</sup>. Après obtention du permis de construire, les premiers acquéreurs seront M. Rémi GEORGETON et Mlle Mélanie VIGNON le 19 janvier 2016 et les derniers acquéreurs M. et Mme Aurélien BERNARD le 27 octobre 2017. Ludes le Coquet est heureux d'accueillir des nouvelles familles car les deux tiers des acquéreurs ne sont pas ludéens.



## GRAND ANGLE

### Jean-Paul Clément : Amicalement vôtre

Il y a 30 ans, Jean-Paul Clément a eu un coup de cœur pour une maison au cœur de notre village dont les murs ont gardé le secret de leur ancienne propriétaire connue comme la « comtesse ». On pourrait facilement glisser vers une page d'histoire voire la petite histoire de Ludes mais aujourd'hui c'est un sujet intemporel qui anime Jean-Paul Clément.

Comment aider l'autre qui souffre souvent isolé physiquement ou psychologiquement ? Comment, le temps d'un instant, être là sans jugement et écouter pour aider ? **SOS Amitié**, une association qui passerait presque inaperçue, œuvre depuis 60 ans pour aider les plus vulnérables d'entre nous en proposant une écoute téléphonique anonyme 24h/24. Ce qui contraste lorsque l'on discute avec Jean-Paul (on laisse de côté Clément car déjà on a envie de le tutoyer !) c'est sa bonne humeur et sa bienveillance pour aborder des sujets difficiles.



Pas de larmoiement, juste un constat et des actions. Depuis presque 16 ans, Jean-Paul préside SOS Amitié à Reims. Il raconte cette vie associative comme une épopée, un engagement quotidien pour que cette structure vive et perdure. Pourtant, les appels ne manquent pas ! Plus de 12 000 appels par an pris en charge par une vingtaine de bénévoles. On ne s'engage pas à la légère lorsqu'on devient « bénévole écoutant ». Jean-Paul se soucie autant des bénévoles que des appelants « *Pour que l'écoute fonctionne, il faut des bénévoles formés par des psychologues afin de les aider à gérer cette détresse. Il faut une vraie motivation car la formation des bénévoles est un chemin d'apprentissage dans l'empathie qui demande du temps. Notre leitmotiv c'est de surtout ne pas juger mais écouter, échanger en respectant la personne et ses motivations. Les échanges confidentiels se font sous couvert d'anonymat mettant l'écouter et l'appelant sur un pied d'égalité. Seuls les mots comptent.* ».



SOS Amitié est une fédération française reconnue d'utilité publique créée en 1960 œuvrant initialement dans la prévention du suicide. Aujourd'hui, 50 associations locales sont disséminées en France. L'antenne de Reims existe depuis plus de 40 ans, et chaque année il devient de plus en plus compliqué de la financer. Il faut donc se battre pour que la structure puisse mener à bien sa mission. Jean-Paul n'épargne pas son temps à communiquer dans les média locaux (l'Union, Fr3, France bleue..) sur l'importance de financer ce type d'initiative.



Les dotations des organismes publics s'amenuisent, les subventions subissent une cure d'amaigrissement et la tendance de l'oursin dans le porte-monnaie semble gagner du terrain. Heureusement que la solidarité n'est pas sous le joug des finances (même si elle en subit les conséquences). De nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe récemment. La relève est assurée et cela ravi Jean-Paul. Même s'il pense passer le relais, le bien-être, l'ouverture...restent au cœur de ses priorités. Certainement sous d'autres formes. Au cours de cet agréable échange, j'ai découvert que J-P (j'ai encore franchi un seuil de familiarité mais vous allez comprendre pourquoi) avait en tant que conseiller municipal gérer notre petite gazette (2001-2008). Je me demande vraiment s'il n'y a que les chats qui ont plusieurs vies ?....



Si vous souhaitez continuer cette discussion avec Jean-Paul Clément, notez dans votre agenda que l'ensemble à cordes (violons et violoncelles) **VIVA** donnera un concert à Ludes le 15 juin à la salle des fêtes pour soutenir l'association SOS Amitié (entrée libre).

Béregère Brezillon





## LA VIE ASSOCIATIVE & ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

### ■ Société de TIR de LUDES (Francis BRUN)

Nos prochaines manifestations sont :

- La journée portes ouvertes le 01 juillet 18
- la bourse Militaria le 11 Novembre 18

### ■ Comité de Jumelage (Régis QUATRESOLS)

L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage a eu lieu jeudi 11 janvier. L'année 2018 commencera par le traditionnel loto le dimanche 4 mars à 14h30 à la salle des fêtes.

- Les 11, 12 et 13 mai nos amis allemands viendront nous rendre visite à Ludes. Le programme envisagé sera la visite du château de Pierrefonds ainsi que la clairière de l'armistice à Rethondes. Cette visite axée sur la première guerre mondiale va finaliser les visites faites en 2014 et 2016 sur les divers sites commémoratifs de ces douloureux événements. La journée se terminera par le repas traditionnel à la salle des fêtes.
- La rencontre à mi-chemin aura lieu les 10 et 11 novembre à Strasbourg.

Cette année il n'y aura pas de séjour des enfants car les vacances des écoliers allemands ne débutent que fin juillet et beaucoup partent aussitôt avec leurs parents.

Nous sommes toujours à la recherche de familles à Ludes et dans les environs désireuses d'accueillir une famille allemande en mai. Renseignements auprès de Régis Quatresols Tél : **03 26 61 10 13**.



Figure 3 Rencontre à Luxembourg en novembre 2017

Le Comité se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2018.

Cordialement.

## CHASSE AUX OEUFS:



Le samedi 31 mars dès 15h, horaire des cloches de l'église de retour de Rome, les enfants des communes de Ludes et Mailly-Champagne, de moins de 12 ans, équipés de leur panier, sont invités dans le joli Parc du Champagne Canard-Duchêne, à la recherche des œufs en chocolat dispersés aux pieds des arbres ou dans les buissons (dans la limite des stocks disponibles). Un après-midi des plus réussis, à la joie des enfants et parents, une occasion pour se rencontrer autour de chocolat, gaufres ou barbe à papa disponibles à la vente pendant que les enfants s'amuse dans le parc ou dans le château gonflable.



Lud'attitude organise une chasse aux œufs pour les enfants de Ludes et Mailly-Champagne de moins de 12 ans.

**SAMEDI 31 MARS**

dans le parc du Champagne Canard-Duchêne de 15h00 à 17h00.

## THEATRE : LA VIE DE CHANTIER

La troupe Mandy Comédie revient, pour la troisième fois et pour notre plus grand plaisir, jouer la pièce de Dany Boon, « la vie de chantier ». Venez nombreux partager ce moment d'humour et de détente.



Synopsis :

Charles Boulin décide de vendre son petit appartement de l'avenue Foch pour acheter un magnifique hôtel particulier dans la banlieue ouest de Paris. Mais l'hôtel en question se trouve être en fait un pavillon dans un état de délabrement avancé, à Argenteuil. La surprise qu'il voulait faire à son épouse Anne-Charlotte et à sa fille Elisabeth tourne au cauchemar. La mère et la fille sont au bord de la crise de nerfs quand elles découvrent qu'elles doivent quitter l'adresse prestigieuse de leur domicile actuel pour emménager dans un taudis en travaux, en compagnie d'ouvriers embauchés au noir et capables du pire...

La vie de chantier

**SAMEDI 7 AVRIL**

salle des fêtes de Ludes à 20h30

entrée gratuite



# ACTUALITÉS

## **OPERATION TERREAU MAGIQUE**

« L'opération terreau magique » est reconduite !

Ce terreau professionnel (disponible uniquement pour les collectivités) permet une croissance optimale des plantes en jardinières sans ajout d'engrais pendant la saison de floraison et un arrosage à fréquence réduite.

Pas de problème d'approvisionnement cette année ! Les délais seront tenus !

Le sac de 70L est vendu 15 €.

Passez vos commandes avant le 17 mars 2018 en mairie avec le coupon ci-joint dans la gazette.

La livraison aura lieu la semaine du 9 avril à votre domicile.

Pour le règlement, les particuliers déposeront un chèque à l'ordre de l'ACSL ou, si vous possédez un compte-clients Compas une facturation sur votre compte est possible.

Pour tout renseignement vous pouvez me joindre au **06.37.35.55.42**.



*Composition : 20 % de tourbe noire moyenne 0-20mm, 20 % de tourbe noire grossière 20-40mm, 35 % de tourbe blonde grossière 20-40 mm, 15 % de tourbe blonde de fraction 8-15 mm, 10 % de perlite n°3 1-5,5mm 2Kg/m3, d'hydrorétenteur 250 g/m3, d'agent mouillant 40 litres d'argile, FLORISOL pH(H2O):5,8 l, 2 kg/m3, T.B.F 17.10.14 + 4 150 g/m3 de Micromax Premium (Oligo-éls), 2 Kg Osmocote exact K5/6 mois 11-11-18+1,5, 3 Kg Osmocote exact K8/9 mois 11-11-18+1,5. L'agent mouillant permet une réhumectation optimal du substrat. La tourbe blonde et la perlite*

*garantissent un bon développement des racines et assure un bon drainage. L'Hydro-rétenteur et l'argile offrent une bonne rétention en eau du substrat.*

Krystel Sohet

### ■ INSTANT CLIC !

Le 1<sup>er</sup> décembre dernier avait lieu l'illumination du sapin géant accompagné d'un spectacle pyrotechnique par deux cracheurs de feu. Des étincelles plein les yeux saisies en quelques clics.



*Spectacle organisé par Lud'Attitude.*

*Photos de Denis Quatresols.*



*Spectacle organisé par la météo !*

*Photos de Denis Quatresols.*



# AGENDA



## MARS

- Dimanche 4 mars : **Loto du jumelage** à 14h30 à la salle des fêtes.
- Dimanche 18 mars : **Concert de Printemps des Harmonies de LUDES** et de BOGNY SUR MEUSE (Ardennes) à 16h à la salle des fêtes.
- Jeudi 22 mars: **Réunion d'information sur les compteurs électriques** à 20h30 à la salle des fêtes.
- Samedi 31 mars : **Chasse aux œufs**, enfants moins de 12 ans au Parc Canard Duchêne de 15h à 17h.



## AVRIL

- Mardi 3 avril : **Don du sang** de 16h à 19h30 à la salle des fêtes.
- Samedi 7 avril : **Théâtre « La vie de chantier »** à 20h30 à la salle des fêtes.
- Jeudi 19 avril : **Repas des aînés** à 12h à la salle des fêtes.



## MAI

- Mardi 8 mai : **Cérémonie commémorative** - Dépôt de gerbe à 10h30 au monument aux morts.
- Les 11, 12 et 13 mai : Réception des membres du **jumelage de Sörgenloch**.
- Vendredi 25 mai: **Plantation fleurs**, RDV devant la mairie à 14h30.

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES



Avec nos meilleurs vœux de bienvenue à  
Marcel BERTIN HATTEZ né le 15 novembre 2017  
Gabriella GERARD née le 30 décembre 2017

### Heures d'ouverture de la déchèterie de Rilly

Lundi, mardi, jeudi et samedi 9h-12h  
Mercredi 9h-12h et 14h-18h  
Vendredi 14h-18h  
Tel : 03.26.05.40.78

### Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi de 16h30 à 18h30  
Mercredi de 9h30 à 11h30  
Jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30  
Tel: 03.26.61.12.50